



REVUE DE PRESSE

Semaine 29
17/07/2023 – 20/07/2023

Revue de presse réalisée à partir des revues et sites suivants :

- Supply Chain Village
- Les Echos
- Le Monde du Surgelé

N'hésitez pas à nous adresser des coupures de revues concernant l'activité du transport et de l'entreposage frigorifique dans vos régions en nous les envoyant à l'adresse mail :

info@lachainelogistiquefroid.fr

La diffusion de cette revue de presse se fait dans le cadre d'un contrat avec le CFC (centre français d'exploitation du droit de copie). En effet, en application de l'article I 122 10 du code de la propriété intellectuelle, la photocopie d'un article de presse ou d'un extrait d'ouvrage au sein d'une entreprise, d'une administration, d'une association ou d'une autre organisation constitue une reproduction d'œuvre protégée qui nécessite donc l'autorisation du CFC. La Chaine Logistique du Froid rappelle que la reproduction d'un article de presse ou d'une page de livre sans autorisation du CFC constitue un délit de contrefaçon qui est puni de 3 ans d'emprisonnement et d'une amende de 300 000 euros. Cette revue de presse est donc destinée à l'usage exclusif du destinataire.

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE – L’actualité des transporteurs et logisticiens frigorifiques

- **Supply Chain Village**
 - FM Logistic en croissance de 13% en 2022

DEUXIÈME PARTIE – L’actualité des donneurs d’ordres :

- **Le Monde du Surgelé**
 - Pomona accentue sa présence en Espagne avec la reprise de Sanamar
- **Les Echos**
 - Casino remet son sort entre les mains de Daniel Kretinsky

TROISIÈME PARTIE – L’actualité technique, juridique et réglementaire :

- **Le Monde du Surgelé**
 - Réduire les factures énergétiques des entrepôts frigorifiques : une ambition réalisable

PREMIERE PARTIE :

L'ACTUALITE DES TRANSPORTEURS ET LOGISTICIENS



L'INFO DIGITALE
DE LA COMMUNAUTÉ SUPPLY

FM Logistic en croissance de 13% en 2022

FM Logistic vient de publier ses résultats financiers pour l'exercice clôturé le 31 mars 2023. Il en ressort que le CA du groupe a connu une croissance de 13% pour s'établir à 1.713 millions d'euros. Le résultat opérationnel a également progressé à hauteur de 15%. *« L'année écoulée démontre la pertinence de notre stratégie de développement de Supply Chains omnicanales et durables, mais aussi la capacité de FM Logistic à s'adapter et faire face aux évolutions du contexte international. De nombreux nouveaux clients nous font désormais confiance pour prendre en charge l'ensemble de leurs canaux de distribution, aussi bien en France qu'à l'international. Plus que jamais, notre stratégie résonne avec les enjeux environnementaux : la durabilité et la sobriété doivent être au centre de l'activité logistique, comme l'exigent nos clients et nos actionnaires »*, a déclaré Jean-Christophe Machet, président de FM Logistic. En 2022, FM Logistic a remporté plusieurs dossiers omnicanaux : 20% du chiffre d'affaires est aujourd'hui réalisé grâce à ces activités. La croissance de cet exercice provient également des investissements réalisés par le logisticien sur des marchés internationaux à fort potentiel, comme le Vietnam et l'Inde, mais aussi au Brésil, pays dans lequel le prestataire a enregistré des résultats en net progrès depuis le mois de janvier. Plus particulièrement en Inde, FM connaît un développement rapide, avec 5.000 collaborateurs en 2022. Cette année a été également marquée par le déploiement de son plan stratégique Powering 2030 visant notamment un objectif de neutralité carbone pour tous ses sites d'ici 2030. Côté bâtiment et construction, plusieurs décisions ont été prises, dont l'augmentation de la hauteur des bâtiments pour réduire l'empreinte au sol (un entrepôt « Grande Hauteur » permettant d'éviter 10% de CO2 par palette), ou le choix de charpentes bois. Enfin les économies d'énergie auraient permis à FM Logistic de réduire de 26,6% les émissions carbone dans ses entrepôts en 2022. **JPG**

DEUXIÈME PARTIE : L'ACTUALITE DES DONNEURS D'ORDRES ET DU MARCHÉ



Pomona accentue sa présence en Espagne avec la reprise de Sanamar



Le groupe renforce son réseau dédié sur le marché ibérique de la distribution en food service, avec l'acquisition du grossiste Sanamar, notamment spécialisé sur les produits de la mer surgelés.

Nouvelle étape majeure dans le développement du réseau Pomona Iberia sur le marché espagnol de la distribution Food Service. Déjà présent à travers les sociétés Friolisa en Catalogne et Novafrigo dans la région de Madrid, le groupe Pomona vient d'officialiser l'acquisition de la société Sanamar.

Fondée en 1979, Sanamar Alimentación SL est spécialisée dans la distribution de produits alimentaires, principalement des produits de la mer surgelés, à destination de la restauration et des commerces d'alimentation spécialisés. Basé à Málaga en Andalousie, le spécialiste emploie une centaine de salariés et a réalisé en 2022 un chiffre d'affaires de 35 millions d'euros.

L'entreprise espagnole vient ainsi s'adosser au réseau ibérique de Pomona, déjà composé des sociétés Friolisa et Novafrigo, et lui permet de renforcer ses positions sur les circuits de la restauration hors domicile en Espagne.

Avec aujourd'hui plus de 80 directions régionales en France, en Suisse et en Espagne, le groupe Pomona a réalisé un chiffre d'affaires de 4,6 milliards d'euros en 2022, PassionFroid représentant un bon tiers de l'activité.

Casino remet son sort entre les **Les Echos** mains de Daniel Kretinsky

Après un ultime rebondissement - l'abandon dimanche soir du trio Zouari-Niel-Pigasse -, Casino a choisi son repreneur. Il s'agit bien de Daniel Kretinsky, qui devrait prendre le contrôle du distributeur stéphanois et écraser sa lourde dette. A charge pour lui de sauver le groupe.



Les administrateurs de Casino ont officiellement validé ce lundi soir une entrée en négociations exclusives avec le futur propriétaire d'Editis, Daniel Kretinsky. (Reuters)

Les jeux sont faits. Après un ultime rebondissement - [l'abandon devant la ligne d'arrivée du trio Zouari-Niel-Pigasse](#) -, Casino a choisi son sauveur. Il s'agit bien de Daniel Kretinsky. Epaulé par Marc Ladreit de Lacharrière, le milliardaire tchèque, francophile et francophone, devrait d'ici quelques mois prendre le contrôle du distributeur stéphanois en urgence absolue. Si les créanciers ne lui jouent pas un vilain tour, chose désormais peu probable.

Les administrateurs de Casino ont officiellement validé lundi soir la poursuite des discussions avec [le seul futur propriétaire d'Editis](#). Ce dernier propose d'effacer plus de six milliards d'euros de dette - 1,2 milliard en argent frais (dont 900 millions de sa part et de celle du fondateur de Fimalac), le reste en conversion de créances en capital. A l'issue de l'opération, il détiendrait le contrôle de la maison mère de Monoprix et Franprix. L'offre a le soutien de plusieurs créanciers sécurisés de poids, précise le groupe.

Avec cette carte, Casino pense avoir trouvé la bonne solution après deux mois de discussions menées au pas de charge sous le regard vigilant du gouvernement français. « A nos yeux, la mission est accomplie », estime un porte-parole de la société. « Le schéma financier est bon, l'intégrité du groupe est préservée et les engagements sont clairs. »

Séisme dans le secteur

La dette est traitée, Daniel Kretinsky a finalement promis de préserver l'intégrité du groupe ainsi que les emplois du siège historique de Saint-Etienne et il a réussi à faire basculer le créancier clé - le fonds Attestor - dans la dernière ligne droite. Quant au sauvetage opérationnel, ce sera la mission de Philippe Palazzi, un ex-dirigeant de Metro, et de Jean-Paul Mochet, l'ancien patron de Monoprix et Franprix, [avec un projet industriel crédible aux yeux de la direction sortante](#).

Dans le monde conservateur de la grande distribution française, l'irruption fracassante de Daniel Kretinsky est un séisme. Jusqu'ici, aucun des piliers du secteur nés dans l'Hexagone n'avait quitté le pavillon tricolore - d'Auchan à Carrefour, en passant par Intermarché et Leclerc. Désormais, tous devraient bientôt faire face à un nouvel acteur étranger, et de taille, aux côtés des Allemands Lidl et Aldi. Un paramètre qui compte, alors que de nombreux hypermarchés sont dans le rouge et que les lignes pourraient bouger.

L'homme d'affaires tchèque, qui dispose d'une fortune de 9,7 milliards de dollars selon « Forbes », connaît le secteur. Il possède un peu moins de 50 % de l'allemand Metro, il est le second actionnaire du britannique Sainsbury et il est entré chez FNAC-Darty et Foot Locker. Sa « philosophie » ? « Investir dans des services essentiels à la population avec une base d'actifs importante. C'est le cas de l'énergie, c'est aussi le cas de l'alimentation », [explique-t-il dans un entretien aux « Echos »](#) .

Travail de longue haleine

La prise de contrôle de Daniel Kretinsky, qui intervient alors que le groupe allait droit dans le mur sans un passage aux urgences, est le résultat d'un travail de longue haleine. [L'homme d'affaires est entré chez Casino il y a quatre ans](#) , à la surprise générale, pour aider Jean-Charles Naouri, le PDG actionnaire du groupe, qui faisait alors face à une procédure de sauvegarde de son holding Rallye.

Lorsque la guerre des prix a repris dans les rayons, au printemps dernier, la dette du géant vert était trop lourde à supporter et les parts de marché des enseignes Monoprix, Franprix, Géant Casino et Naturalia ont été attaquées. Il fallait trouver une solution financière, et vite. [C'est à ce moment-là que celui qui était devenu le deuxième actionnaire du groupe a monté son plan de reprise.](#)

« Redonner de l'oxygène financier à Casino »

Pour Daniel Kretinsky, qui signe un nouveau coup d'éclat dans l'Hexagone après la reprise d'Editis auprès de Bolloré, le plus dur reste à l'horizon. Il faudra faire repartir la machine Casino, en grande souffrance. [Le plan est calé](#) . « Nous voulons redonner de l'oxygène financier à Casino pour retrouver une spirale positive », expliquait-il y a quelques jours Jean-Paul Mochet, qui souhaite réinvestir dans les prix et les magasins, établir des partenariats dans les achats (avec Intermarché et... Metro) et monter des concessions dans les magasins (avec Grand Frais, voire FNAC-Darty). Ou encore mettre les outils logistiques en commun. L'idée étant de faire revenir au plus vite les clients et les bénéfices - le groupe perd environ 100 millions par mois en ce moment.

Ce retournement, Jean-Charles Naouri l'observera avec un rôle non exécutif, espère Daniel Kretinsky. « Si nous devenons actionnaires majoritaires, il est clair que la société ne pourra pas être dirigée par Jean-Charles, malgré tout mon respect pour lui. »

TROISIEME PARTIE : L'ACTUALITE TECHNIQUE, JURIDIQUE & REGLEMENTAIRE



Réduire les factures énergétiques des entrepôts frigorifiques : une ambition réalisable



© Le Monde du Surgelé - 2023

Simon Joubert de CertiNergy & Solutions évoque les gisements d'économies d'énergie qui sont à puiser au sein des entrepôts logistiques, au fil des contraintes réglementaires, le tout soutenu par des mécanismes de financements performants.

" Aujourd'hui, les prix de l'énergie incitent à repenser toute la chaîne de production et de distribution des ressources énergétiques. Dans ce processus, les entrepôts et plateformes logistiques sont directement concernés par d'urgentes rénovations, trop longtemps repoussées. Infrastructures de taille industrielle, les travaux qu'elles requièrent sont lourds : entre 1 et 5 millions d'euros au seul titre de leur rénovation énergétique. Et alors que les usines de production sont, depuis plusieurs années maintenant, entrées dans une démarche vertueuse d'amélioration de leurs performances énergétiques, les entrepôts restent le parent pauvre du cheminement collectif. Pourtant, si l'on tient compte de leurs consommations d'énergie, pouvant aller jusqu'à 500 et 1 000 KWh/m² par an pour les entrepôts frigorifiques, les gisements potentiels d'économies sont faramineux.

Vers toujours plus d'incitation

Comme tous les bâtiments de plus de 1 000 m², les entrepôts sont soumis au Décret Tertiaire, fixant des obligations de réduction des consommations, mais d'autres textes spécifiques s'ajoutent et favorisent les gestes de rénovation. L'exemple des entrepôts frigorifiques est en ce sens assez parlant. La réglementation européenne F-Gas qui encadre et dresse la liste des fluides exploitables, à bas

potentiel d'effet de serre (indice GWP), conduit les exploitants d'entrepôts frigorifiques à revoir leur parc d'équipements et leurs processus de production et distribution de froid. En renouvelant leur salle des machines, l'objectif est double : le respect du paquet réglementaire F-Gas et la réalisation d'économies d'énergie.

Mieux piloter, mieux exploiter

L'efficacité énergétique provient tout d'abord d'un bon dimensionnement des installations, permettant de faire fonctionner chaque machine dans sa plage de rendement maximal. En complément de l'amélioration du dimensionnement des installations froid, il est possible de mettre en place des systèmes de variation de vitesse, HP/BP flottante, pour se caler au vrai besoin thermique de l'entrepôt tout au long de l'année. D'autres solutions existent mais demandent un CAPEX plus important. En parallèle, il est nécessaire de s'intéresser aux déperditions thermiques pour améliorer le ratio énergétique des entrepôts et d'agir sur l'éclairage, si cela n'a pas encore été fait. L'ensemble des systèmes techniques du bâtiment peuvent par ailleurs être pilotés par une Gestion Technique du Bâtiment. Rendue obligatoire pour de nombreux bâtiments, la GTB est un outil pour mieux piloter et exploiter son bâtiment et vient donc en complément de potentiels travaux d'amélioration.

Les CEE : un outil d'accélération à ne pas négliger

Les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) représentent un levier puissant à activer. Cependant leur caractère profondément technico-administratif ne facilite pas leur utilisation par les maîtres d'ouvrage. Tout l'enjeu est alors de réunir les études, le conseil, les travaux permettant d'améliorer la performance énergétique d'un site et leur financement. Grâce aux CEE, les propriétaires d'entrepôts peuvent faire financer en grande partie leurs rénovations. Néanmoins, comme la France n'a pas conditionné, contrairement à l'Italie, la délivrance des certificats à l'obtention de preuves de performances, il demeure important de sélectionner un partenaire s'engageant à travers un contrat de performance énergétique. Pour la rénovation des entrepôts et des plateformes logistiques, c'est certainement la démarche la plus pragmatique à accomplir. Elle entraîne dans son sillage, au-delà du respect des textes en vigueur, un véritable bénéfice financier et pose une pierre de plus à l'édifice RSE de ces structures."



Simon Joubert, ingénieur commercial chez CertiNergy & Solutions
CertiNergy & Solutions, filiale d'ENGIE, accompagne depuis 2008 des entreprises, des industriels et des acteurs publics à réduire leurs consommations. L'entreprise propose plusieurs services, de l'accompagnement à la valorisation des CEE jusqu'à la réalisation de projets complets assortis de garanties de performance (certinergy.com).